

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

Michel GOLLAC

CREST

2008/11/27

Une demande sociale

- Conséquences des réorganisations et de l'intensification du travail
- Vieillesse de la population active
- Changements socio-culturels entraînant un rapport différent à la santé (physique et mentale)
- Coût des mauvaises conditions de travail pour les salariés, le système de protection sociale et les entreprises. Distorsions de concurrence
- Difficultés de recrutement

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

Une demande sociale prise en compte par les décideurs publics

Mission confiée par le Ministre du Travail, des Relations sociales,
de la Famille et de la Solidarité à MM. Philippe Nasse et
Patrick Légeron

sur la détermination, la mesure et le suivi des risques
psychosociaux au travail

Recommandation du rapport Nasse-Légeron :

- « construire un indicateur (...) tiré d'une enquête psychosociale évaluant simultanément les conditions sociales de travail et l'état psychologique du sujet (...)
- que l'INSEE (...) exerce sa responsabilité de garant de la fiabilité sociale de l'enquête en se faisant aider (...) par un Collège d'expertise collective (...) impliquant en particulier la pluridisciplinarité, la diversité des points de vue, la traçabilité de leur expression, la qualité scientifique des membres attestée par la liste de leurs publications, une déclaration publique des intérêts qu'ils détiennent »

Recommandation du rapport Nasse-Légeron :

- « construire un indicateur (...) tiré d'une enquête psychosociale évaluant simultanément les conditions sociales de travail et l'état psychologique du sujet (...)
- que l'INSEE (...) exerce sa responsabilité de garant de la fiabilité sociale de l'enquête en se faisant aider (...) par un Collège d'expertise collective (...) impliquant en particulier la pluridisciplinarité, la diversité des points de vue, la traçabilité de leur expression, la qualité scientifique des membres attestée par la liste de leurs publications, une déclaration publique des intérêts qu'ils détiennent »

Pourquoi un tel dispositif ?

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

Pourquoi un tel dispositif ?

- Difficultés conceptuelles et méthodologiques

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

La définition du « risque » dépend de la définition de la santé

Si la santé est l'absence de maladie, le risque correspond à un surcroît de probabilité de survenue d'une maladie

La définition du « risque » dépend de la définition de la santé

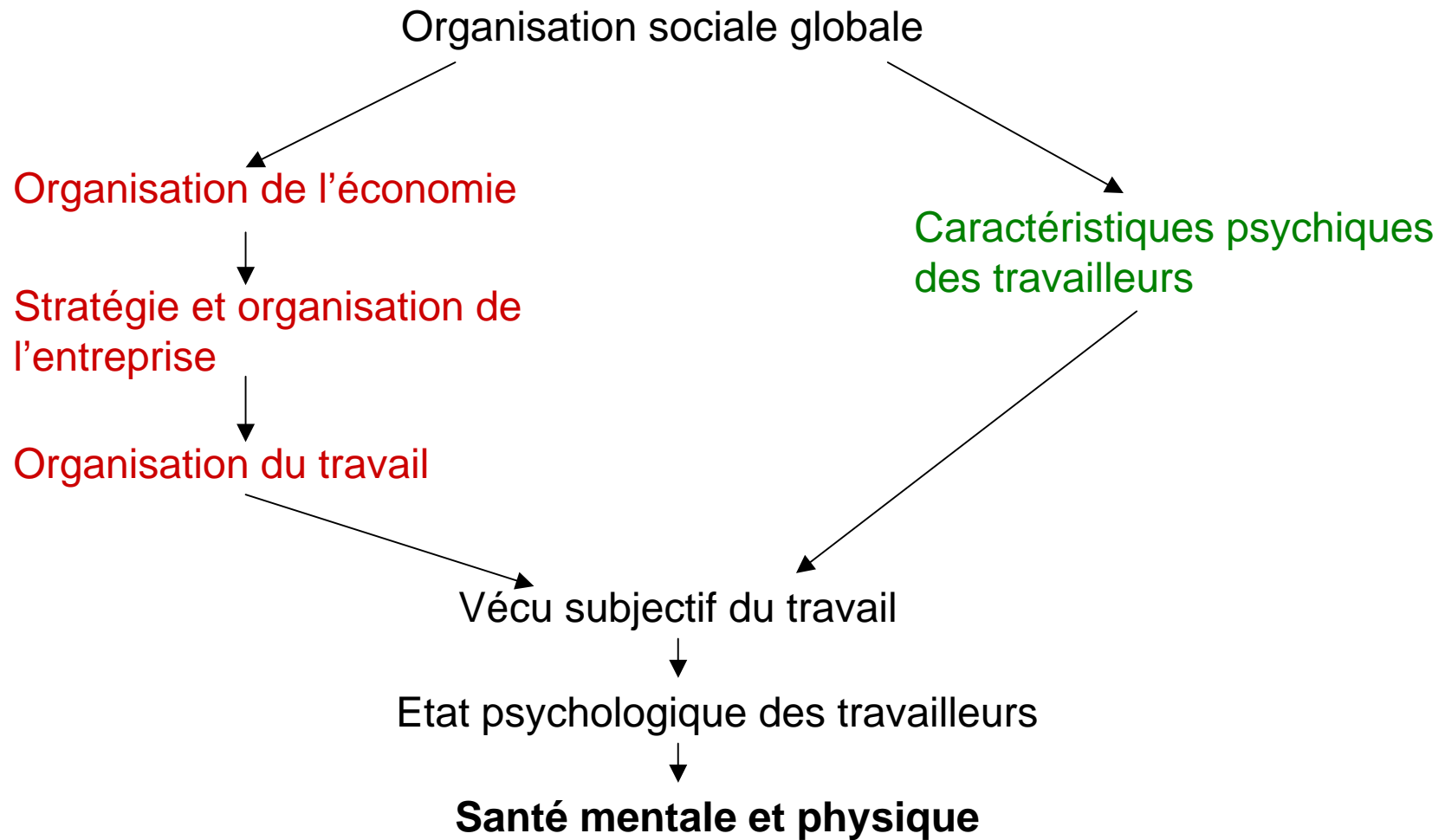
Si la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social » [OMS], le risque est :

- soit la diminution de la probabilité de cet état de complet bien-être
- soit la diminution du degré de bien-être

La définition du « risque » dépend de la définition du bien-être

[OMS] : « la santé mentale est (...) un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté. »

A quoi rapporter les risques psychosociaux ?



L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

Quels instruments de mesure ?

Selon certains, l'observation des éléments pertinents du vécu du travail nécessite des méthodes d'observation très lourdes, difficilement compatibles avec une approche quantitative.

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

Quels instruments de mesure ?

➤ Déclarations des personnes concernées

ou

➤ Observation experte

Quels instruments de mesure ?

- Déclarations des personnes concernées
 - directes
 - indirectes

 - auto-questionnaire
 - entretien vis-à-vis
 - entretien téléphonique

 - *quel enquêteur ?*

Quels instruments de mesure ?

- Observation experte
 - quels outils conceptuels ?
 - quels outils pratiques ?
 - *quels experts ?*

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

**Observation instantanée ou suivi
longitudinal ?**

Nécessité d'une expertise collective :

- faisant intervenir plusieurs disciplines (économie, ergonomie, gestion, médecine, psychologie, sociologie, statistique,...)
- représentant les courants existant au sein des disciplines
- réalisée par des scientifiques excellents et reconnus (publications, citations, responsabilités)
- tenant compte de l'état actuel des connaissances et des débats
- disposant du temps nécessaire à la réflexion interdisciplinaire (tout en tenant compte de l'urgence sociale)

L'observation statistique des risques psychosociaux au travail

Collège d'expertise

Première réunion les 4 et 5 décembre prochains

Agenda :

- Demande du Ministre
- Problématique
- Consultation des partenaires sociaux
- Etat des connaissances scientifiques (concepts, résultats, méthodes)
- Etat des sources disponibles (Conditions de travail, SIP, Sumer, Share, Evrest, Travail et modes de vie, VISAT,....)
- Recommandations :
 - Tableau de bord provisoire (début 2009)
 - **Système d'observation (y compris préconisation d'une source originale)**